



OBJECTIFS

Le SSIAP est une formation encadrée par la loi et les programmes sont conçus afin d'apporter au candidat des bases solides en matière de prévention et de sécurité. L'examen final est lui commun à tous les instituts de formation. Après l'obtention du diplôme, le stagiaire peut postuler dans n'importe quel service de sécurité incendie ou d'assistance à la personne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Toute personne souhaitant obtenir le SSIAP 1.
Être titulaire d'une attestation de secourisme, aptitude physique attestée par certificat médical.
Pour les + de 45 ans, bilan cardiaque obligatoire.

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Formateurs

Matériel : Powerpoint, PC sécurité incendie, Quizzbox, support de cours stagiaires (Icône Graphic).

PROGRAMME

Durée :

SSIAP 1 initial : 77 heures examen compris (11 jours)

SSIAP 1 recyclage : 14 heures (2 jours) tous les 3 ans

SSIAP 1 remise à niveau : 21 heures (3 jours) (Agents de service de sécurité incendie SSIAP 1, ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie durant les 36 derniers mois, détenteurs d'ERP 1 ou IGH 1)

PÉDAGOGIE

Appliquer les règles élémentaires de prévention Incendie,
Intervenir sur un début d'incendie et assurer l'évacuation du public,
Donner l'alerte et accueillir les secours,
Entretien des moyens de secours,
Porter assistance aux personnes,
Réaliser des actions de sensibilisation,
Exploiter le PC de sécurité incendie.

EN SITUATION

- Effectuer les missions de l'Agent de Sécurité Incendie.
- Présentation à l'examen

MODALITÉS PRATIQUES

Conditions de validation : Le formation CQP APS (épreuves pratiques et orales) est validée par un examen assuré par un jury (un officier SDIS et un chef de service sécurité incendie en fonction).

Attribution finale : Diplôme SSIAP 1
Maintien des connaissances tous les 3 ans.





OBJECTIFS

Le SSIAP est une formation encadrée par la loi et les programmes sont conçus afin d'apporter au candidat des bases solides en matière de prévention et de sécurité. L'examen final est lui commun à tous les instituts de formation. Après l'obtention du diplôme, le stagiaire peut postuler dans n'importe quel service de sécurité incendie ou d'assistance à la personne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Disposer d'un diplôme de niveau IV (spécialisé sécurité prévention) ou être titulaires du SSIAP 1 ayant exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant au moins 1607 heures sur 24 mois.

Être titulaire d'une attestation de secourisme, aptitude physique attestée par certificat médical.

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Formateurs

Matériel : Powerpoint, PC sécurité incendie, Quizbox, support de cours stagiaires (Icône Graphic).

PROGRAMME

Durée :

SSIAP 2 initial : 77 heures examen compris (11 jours)

SSIAP 2 recyclage : 14 heures (2 jours) tous les 3 ans

SSIAP 2 remise à niveau : 21 heures (3 jours) (chefs d'équipe de Service de Sécurité Incendie qualifiés SSIAP 2, ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de chef d'équipe de sécurité incendie durant les 36 derniers mois, détenteurs d'ERP 2 ou IGH 2)

PÉDAGOGIE

Diriger une équipe d'agents de sécurité incendie,
Appliquer les règlements de sécurité incendie,
Diriger le poste de sécurité lors des sinistres,
Porter assistance aux personnes,
Assurer la formation du personnel.

EN SITUATION

- Rôle et missions du chef d'équipe
- Gestion de l'équipe de sécurité incendie
- Règles de management et de gestion de conflits
- Manipulation du système de sécurité incendie
- Hygiène et sécurité du travail
- Exercices pratiques de gestion de PC

MODALITÉS PRATIQUES

Conditions de validation : La formation CQP APS (épreuves pratiques et orales) est validée par un examen assuré par un jury (un officier SDIS et deux chefs de service sécurité incendie en fonction).

Attribution finale : Diplôme SSIAP 2
Maintien des connaissances tous les 3 ans.





OBJECTIFS

Le SSIAP est une formation encadrée par la loi et les programmes sont conçus afin d'apporter au candidat des bases solides en matière de prévention et de sécurité. L'examen final est lui commun à tous les instituts de formation. Après l'obtention du diplôme, le stagiaire peut postuler dans n'importe quel service de sécurité incendie ou d'assistance à la personne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Disposer d'un diplôme de niveau IV (spécialisé sécurité prévention) minimum ou être titulaires du SSIAP 2 ayant justifié de 3 ans d'expérience de la fonction.

Être titulaire d'une attestation de secourisme, aptitude physique attestée par certificat médical.

10 stagiaires maxi par session

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Formateurs

Matériel : Powerpoint, PC sécurité incendie, Quizzbox, support de cours stagiaires (Icône Graphic).

PROGRAMME

Durée :

SSIAP 3 initial : 224 heures (examen compris)

SSIAP 3 recyclage : 21 heures tous les 3 ans

SSIAP 3 remise à niveau : 38 heures (après 3 ans de non activité)

PÉDAGOGIE

Manager un service de sécurité,
Conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie,
Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux,
Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité,
Effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

EN SITUATION

- Le feu et ses conséquences, la sécurité incendie et les bâtiments
- La réglementation incendie, la gestion des risques
- Le conseil au chef d'établissement
- Le correspondant des commissions de sécurité
- Le management de l'équipe de sécurité
- Le budget du service sécurité.

MODALITÉS PRATIQUES

Conditions de validation : Le formation CQP APS (épreuves pratiques et orales) est validée par un examen assuré par un jury (un officier SDIS et deux chefs de service de sécurité incendie en fonction).

Attribution finale : Diplôme SSIAP 3
Maintien des connaissances tous les 3 ans.

